

Newsletter Réseau français Villes-Santé

FÉVRIER 2026

À LA UNE

✿ **SAVE THE DATE !**
LES RENCONTRES NATIONALES 2026 DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ SE TIENDRONT
LES 24, 25 ET 26 NOVEMBRE À LYON.



RENCONTRES NATIONALES
DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Les Villes-Santé promotrices de l'équité en santé

Enjeux et perspectives 40 ans
après la Charte d'Ottawa

24, 25 et 26 novembre 2026

à l'Académie de l'OMS, Lyon



Pour cette nouvelle édition, la thématique retenue est « **Les Villes-Santé promotrices de l'équité en santé. Enjeux et perspectives 40 ans après la Charte d'Ottawa** ».

[Plus d'informations à venir.](#)

✿ LE RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ ORGANISE UN CYCLE DE WEBINAIRES POUR ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX ÉLUS EN CHARGE DE LA SANTÉ DANS LA PRISE EN MAIN DE LEURS MISSIONS.

Dans le cadre des Municipales 2026, le Réseau français Villes-Santé organise **un cycle de quatre webinaires à destination des élus en charge de la santé, les 21 mai, 11 juin, 09 juillet et 10 septembre**. Les objectifs de ces temps d'échange seront de renforcer la culture santé, de créer une communauté d'élus engagés autour des enjeux de santé et de partager l'ensemble des ressources et des enseignements du RfVS. Chaque webinaire sera une étape pour devenir un élu acteur de la santé.

Les thématiques retenues sont :

- Comprendre son rôle, ses ressources et l'approche Santé dans Toutes les Politiques.
- Agir en prévention et promotion de la santé.
- Accompagner l'offre et l'accès au soin et à la santé.
- Intégrer la santé dans le cadre de vie.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

Ouvert à tous, sur inscription.

SAVE THE DATE

WEBINAIRES « MUNICIPALES 2026 : COMMENCER SON MANDAT D'ÉLU.E SUR LES SUJETS DE SANTÉ »

21 MAI, 11 JUIN, 09 JUILLET ET 10 SEPTEMBRE



✿ WEBINAIRE « LES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ PARTICIPATIVES (SECPA) ».

Le Réseau français Villes-Santé est heureux de vous inviter à **un webinaire dédié au partage d'expériences autour du modèle des « Structures d'Exercice Coordonné Participatives (SECPa) », le mardi 10 mars de 14h à 16h**. Vingt-six structures en France portent cette expérimentation dans le cadre de l'Article 51. Ces dernières, représentées par des centres de santé et des maisons de santé pluriprofessionnelles, accompagnent les habitants dans l'offre et l'accès au soin, en particulier au cœur des zones « tendues » où les besoins de soins sont importants. Plusieurs Villes-Santé disposent d'une ou de plusieurs de ces structures sur leur territoire et différentes modalités d'implication et de soutien à ce type de projet existent.

Actuellement, **les financements de ces structures sont menacés**. Des négociations avec le ministère de la Santé et Matignon vont se tenir lors des prochains mois, notamment dans le cadre des discussions autour du PLFSS. La généralisation du modèle SECPa est un enjeu qui concerne de nombreux territoires, en particulier au sein des déserts médicaux que sont notamment les quartiers populaires et les milieux ruraux. Beaucoup de structures sont en attente du basculement dans le droit commun pour consolider leur modèle ou démarrer leur activité.

L'objectif du webinaire est de **faire connaître ce modèle**, de **partager les expériences des porteurs de projets et des villes qui les accompagnent** et d'**échanger sur les perspectives apportées à ce type de structures**, ainsi qu'à faire le point sur les actualités concernant leur financement. Le webinaire s'inscrit dans l'objectif plus large du Réseau d'améliorer le partage d'expériences des municipalités menant des projets ou accompagnant des projets favorisant la réponse aux « déserts médicaux » par une offre de soin en ville. Le Réseau a déjà organisé un événement avec la Banque des territoires en 2023 pour partager deux modèles de centres et de maisons de santé à Nantes et à Cherbourg-en-Cotentin (pour accéder au replay, [cliquez ici](#)), et a publié [un ouvrage sur l'offre et l'accès aux soins primaires](#) en 2021. Ce webinaire s'inscrit donc dans cette continuité et dans un partenariat avec la Banque des territoires. En souhaitant vous y voir nombreux et nombreuses !

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

✿ LES 15 ET 22 MARS SE TIENDRONT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

N'oubliez pas d'aller voter !

À l'issue des élections municipales 2026, les nouveaux et nouvelles élu.e.s, ainsi que les équipes techniques des Villes-Santé seront invités à nous communiquer dès que possible les noms et contacts des élu.e.s référent.e.s.

EN CE MOMENT AU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

✦ ATTENDUE DEPUIS 2,5 ANS, LA SNANC POUR LA PÉRIODE 2025-2030 A ÉTÉ PUBLIÉE.



Le Réseau français Villes-Santé salue la sortie du texte qui affiche la volonté d'agir à l'échelle des territoires en coordonnant mieux les politiques publiques (santé, agriculture, solidarité, environnement) et en renforçant l'ancrage territorial des actions. Les PAT (projets alimentaires territoriaux) sont notamment reconnus comme des leviers de transition des territoires au service d'une alimentation durable et favorable à la santé. Parmi ses objectifs généraux, la stratégie se fixe des chiffres ambitieux de réduction de la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants et les adolescents. Pour autant, on ne peut que déplorer le manque d'ambition pour réduire la pression marketing à destination de ce public pour les produits gras, salés et sucrés. Ce manque d'ambition se retrouve également dans l'absence d'objectifs clairs de réduction de la consommation de viande et d'aliments ultra-transformés.

Pour consulter la stratégie, [cliquez ici](#)

✦ LE COMPTE-RENDU ET LE SUPPORT DE PRÉSENTATION DE LA RÉUNION DE LANCEMENT DU GT SUR L'ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION SAINTE ET DURABLE DANS LES QPV SONT DISPONIBLES SUR L'ESPACE RÉSERVÉ.



Cette réunion de lancement a permis d'échanger sur **le cadrage proposé pour ce GT** (contexte, objectif, enjeux et chiffres clés), **les problématiques identifiées par les participants et leurs attentes**. Pour rappel, ce groupe de travail se réunira en visio tout au long de l'année 2026 et se clôturera par la publication d'un Point Villes-Santé et d'un recueil d'actions.

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Pour sa première réunion semestrielle de l'année, le groupe de travail Sport-Santé piloté par la Ville de Strasbourg s'est réuni le 12 février en visio. Pour la dernière fois, le Docteur Alexandre Feltz, qui ne sollicitera pas de nouveau mandat, a animé cette réunion. Le Réseau français Villes-Santé a profité de cette occasion pour lui adresser ses remerciements pour son engagement et la qualité du travail accompli. Son implication constante a largement contribué au dynamisme de ce groupe. Le RfVS tiens également à saluer l'investissement des équipes de la Ville de Strasbourg pour le temps, l'énergie et l'attention qui ont été consacrés à ce sujet. Nous souhaitons au Docteur Feltz une bonne continuation dans ses projets à venir. Lors de cette réunion, la Ville de Strasbourg a présenté des éléments de retours des 6èmes Assises du Sport-Santé tenues en octobre dernier et qui ont, une fois de plus, rassemblées de nombreux participants de plusieurs régions françaises. Les actes des Assises seront publiés prochainement. À titre de rappel, lors de cet événement, le groupe de travail a également produit le fascicule « [Municipales 2026 : une chance pour le sport santé !](#) ». Ce fascicule synthétique et accessible à tous vise à donner aux candidat.es aux élections municipales 2026, des repères méthodologiques, de vocabulaire et d'axes de mise en œuvre. La suite de la réunion a été consacrée à un tour d'actualités des territoires présents et à la présentation de [l'appel à initiatives « Activité physique ou sportive et santé mentale » du collectif Pour Une France en Forme](#) ouvert depuis le 12 février à tout acteur (dont les villes et les intercommunalités) engagé dans une démarche dans laquelle l'APS contribue à la santé mentale.

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

06 mars - 14h30/16h	Réunion du groupe-action Paniers santé (réservée aux membres de ce groupe)
10 mars - 14h/16h	Webinaire « Les Structures d'Exercices Coordonnés Participatives (SECPa) (ouvert à tous) Cliquez ici pour vous inscrire
20 mars - 10h/12h	Réunion du GT Accessibilité à une alimentation saine et durable dans les QPV portant sur les inégalités sociales en matière d'alimentation et les leviers pour une alimentation plus saine et plus durable avec un petit budget. Intervenantes : Nicole Darmon (chercheuse en nutrition, spécialiste de l'alimentation durable et des inégalités sociales en nutrition) ; Anaïs Clergeau (chargée de déploiement à l'association ActAP (Action alimentation positive) qui porte le programme Opticourses) ; et Elise Vanandruel (directrice Espace santé du Littoral, CU Dunkerque, Action « Manger mieux moins cher »).
26 mars - 14h/15h30	Réunion du groupe d'échanges Paniers santé La Ville de Marseille présentera son projet d'accompagnement global des femmes enceintes du 3e arrondissement (QPV) « Bien naître à Marseille ». Ce dispositif repose sur un transfert monétaire couplé à des ateliers alimentation et activité physique. Intervenantes : Hind Gaïgi (cheffe de projet santé publique, Ville de Marseille) et Clélia Bianchi (docteure en nutrition, diététicienne et fondatrice de l'association Alim'mater (animation des ateliers alimentation du dispositif)).
30 mars - 14h/15h30	Webinaire de présentation du RfVS (en visio) (ouvert à tous) Cliquez ici pour vous inscrire
05 mai - 14h/15h30	Réunion du GT Accessibilité à une alimentation saine et durable dans les QPV portant sur les paysages alimentaires, de l'approche théorique à la mise en place d'une stratégie de transformation des paysages alimentaires à Montpellier Métropole. Intervenants : Simon Vonthron (chercheur en géographie, spécialiste des paysages alimentaires) ; et Justine Labarre (chargée de mission accessibilité alimentaire, Montpellier Méditerranée Métropole).
21 mai - 13h/14h15	Webinaire « Commencer son mandat d'élue sur les sujets de santé - Comprendre son rôle, ses ressources et l'approche santé dans toutes les politiques » (en visio) à destination des élus membres et non-membres du RfVS Cliquez ici pour vous inscrire
11 juin - 13h/14h15	Webinaire « Commencer son mandat d'élue sur les sujets de santé - Agir en prévention et promotion de la santé » (en visio) à destination des élus membres et non-membres du RfVS Cliquez ici pour vous inscrire

DERNIERS « VILLE-À-VILLES » ENVOYÉS

- > VâV-26-01 Plan d'actions sur les violences sexistes et sexuelles
- > VâV-25-22 Couches compostables

Votre participation est importante pour faire vivre ces Ville-à-Villes.

N'hésitez pas à consulter l'espace réservé de notre site internet pour voir le détail des questions et à envoyer votre ou vos réponses à secretariat@villes-sante.com

Si vous souhaitez transmettre une demande de « Ville-à-Villes », merci d'envoyer un mail à secretariat@villes-sante.com
Pour accéder aux « Ville-à-Villes », [cliquez ici](#)

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

✚ LANCEMENT DU PROGRAMME RÉUNIONNAIS DE NUTRITION ET DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE ET L'OBÉSITÉ.

À La Réunion, les maladies chroniques liées à la nutrition constituent un enjeu majeur de santé publique : le diabète touche 13,6% de la population âgée de 18 à 85 ans (soit 2 fois plus que dans l'hexagone) ; l'âge moyen du diagnostic est de 48 ans, signifiant que la maladie apparaît plus tôt qu'ailleurs ; l'obésité concerne près d'un adulte sur cinq et d'un adolescent sur dix. Ces pathologies ont un impact conséquent (complications cardiovasculaires, amputations, insuffisance rénale, etc.), mais elles peuvent être prévenues par une alimentation équilibrée, la pratique régulière d'une activité physique, un dépistage précoce et un suivi médical régulier. Le Programme Réunionnais Nutrition Diabète (PRND) 2020-2023 prolongé en 2024 a constitué une étape majeure dans la lutte contre le diabète à La Réunion. Il a permis de mobiliser de nombreux acteurs et de réaliser des initiatives phares, telles que la promotion d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique auprès des enfants, le renforcement du dépistage avec l'Opération DEPIST OUT DIABETE et l'amélioration des parcours de soins. À l'occasion de ce bilan, l'ARS La Réunion et ses partenaires ont souhaité capitaliser sur les acquis du PRND, renforcer les actions engagées et intégrer la problématique de l'obésité. Ensemble, ils portent une nouvelle dynamique avec **le Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète et l'Obésité (PRNDO) 2025-2028** : des objectifs ambitieux et une gouvernance renforcée pour agir de manière concertée, efficace et durable.

Le programme est composé de 8 objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels :

- Agir sur les déterminants de la santé nutritionnelle des Réunionnais ;
- Structurer les parcours pédiatriques du diabète de type 1 et 2 ;
- Structurer le parcours pédiatrique de l'obésité ;
- Structurer et améliorer le parcours de prise en charge de l'obésité chez l'adulte ;
- Structurer et améliorer le parcours de prise en charge du prédiabète et du diabète de type 2 chez l'adulte et de la prise en charge des complications ;
- Animer la dynamique régionale de l'observation et de la recherche sur les thématiques de la santé nutritionnelle ;
- Déployer une stratégie de communication permettant de promouvoir les repères du PNNS et les actions du PRNDO ;
- Développer une démarche de suivi et d'évaluation du programme.

La mise en œuvre du PRNDO est confié à un comité de pilotage, composé de partenaires, s'appuyant sur 8 comités techniques, un comité d'experts, une équipe de pilotage ARS et les référents PRNDO au sein de chacune des institutions signataires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✚ FESTIVAL « EXPLORE TA SANTÉ ».

Alors que la première édition du Festival « Explore ta Santé » a rencontré en 2025 un vif succès grâce à la mobilisation de nombreux acteurs, **la Ville de Lyon a décidé de le renouveler en 2026**. Compte tenu des prochaines échéances électorales, le Festival « Explore ta santé » se tiendra du 1er au 31 octobre. Il s'agira de proposer aux habitants **une grande fête de la santé** pendant un mois et dans l'ensemble des arrondissements de Lyon. Cet événement sera une nouvelle fois l'occasion de mettre à l'honneur les partenaires du Contrat Local de Santé et de mener des campagnes de prévention et de promotion de la santé, et d'éducation à la santé au service de la population. Les objectifs du Festival sont : de permettre aux habitants de devenir acteurs de leur santé ; de savoir repérer et réagir face à différentes problématiques de santé (AVC, arrêt cardiaque, etc.) ; de donner des outils aux habitants pour prendre soin d'eux et des autres ; de faire connaître les dispositifs de prévention et les partenaires du territoire.



✿ L'OMS DEMANDE AUX ÉCOLES DU MONDE ENTIER DE PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAINNE.

L'OMS vient de publier de nouvelles lignes directrices mondiales destinées à favoriser une alimentation saine en milieu scolaire. Pour la première fois, l'OMS conseille aux pays d'**adopter une approche globale afin que les repas proposés dans les établissements scolaires soient sains et nutritifs**. Le surpoids et l'obésité chez les enfants augmentent à l'échelle mondiale, tandis que la sous-nutrition demeure un souci persistant. Les établissements scolaires sont en première ligne face à ce double fardeau de la malnutrition.

En 2025, dans le monde, environ **un enfant d'âge scolaire et un adolescent sur dix – soit 188 millions de jeunes – étaient obèses**, soit pour la première fois, davantage que le nombre d'enfants en sous-poids. « *Une bonne alimentation en milieu scolaire est essentielle pour prévenir les maladies et garantir une meilleure santé à l'âge adulte* », Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. Les enfants passent une grande partie de leur journée à l'école, qui se révèle donc être un cadre essentiel pour ancrer durablement les habitudes alimentaires et réduire les inégalités en matière de santé et de nutrition. Aujourd'hui, on estime que 466 millions d'enfants fréquentent une cantine scolaire dans le monde, mais les informations sur la qualité nutritionnelle des aliments qu'on leur sert restent limitées.

Dans ses lignes directrices, l'OMS recommande aux établissements scolaires d'améliorer l'offre alimentaire. Plus précisément, il s'agit : d'**établir des normes ou des règles pour augmenter la disponibilité, l'achat et la consommation d'aliments « bons » pour la santé**, tout en limitant les mauvais (forte recommandation) ; de **mettre en place des interventions pour inciter les enfants à choisir, à acheter et à consommer des aliments et des boissons « meilleurs » pour la santé** (recommandation soumise à condition). À elles seules, les politiques ne suffisent pas. Les mécanismes de surveillance et d'application sont essentiels pour que les directives soient mises en œuvre efficacement et de manière cohérente dans les établissements scolaires. D'après la base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière d'alimentation et de nutrition (GIFNA), en octobre 2025, 104 États membres disposaient de politiques sur l'alimentation saine en milieu scolaire, dont près des trois quarts comportaient des critères obligatoires concernant la composition des aliments. Cependant, seuls 48 pays disposaient de politiques limitant le marketing des aliments riches en sucre, en sel ou en mauvaises graisses. L'OMS a donc réuni un groupe diversifié et pluridisciplinaire d'expertes et d'experts internationaux pour élaborer ces lignes directrices dans le cadre d'un processus rigoureux, transparent et fondé sur des bases factuelles.

Pour accéder aux lignes directrices (en anglais), [cliquez ici](#)

✿ 4 CAS DE CANCER SUR 10 POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS À L'ÉCHELLE MONDIALE.

L'OMS et le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ont mené une étude portant sur 30 causes de cancer évitables, dont le tabagisme, la consommation d'alcool, le surpoids, l'inactivité physique, la pollution de l'air, le rayonnement ultraviolet, et pour la première fois, neuf agents infectieux. L'analyse montre qu'**en 2022, 37% des nouveaux cas de cancer** (soit environ 7,1 millions de cas) **étaient liés à des causes évitables** ; ce qui souligne un énorme potentiel en termes de prévention. Il ressort de l'étude, qui s'appuie sur des données de 36 types de cancer dans 185 pays, que **le tabagisme est la principale cause évitable de cancer à l'échelle mondiale** (15% des nouveaux cas), devant les infections (10%) et la consommation d'alcool (3%). Trois types de cancer – les cancers du poumon, de l'estomac et du col de l'utérus – représentent près de la moitié des cas évitables dans le monde, chez l'homme et la femme. **La charge des cancers évitables est nettement plus élevée chez les hommes que chez les femmes** (45% de nouveaux cas chez les hommes contre 30% chez les femmes). Chez l'homme, le tabagisme est responsable d'environ 23% des nouveaux cas de

cancer, devant les infections (9%) et la consommation d'alcool (4%). Chez la femme, à l'échelle mondiale, les infections sont responsables de 11% des nouveaux cas de cancer, suivies du tabagisme (6%) et du surpoids (3%). Les résultats soulignent qu'il faut **mettre en place des stratégies de prévention adaptées** prévoyant des mesures strictes de lutte antitabac, une réglementation pour l'alcool, une augmentation de la vaccination contre les infections entraînant des cancers, telles que l'infection à papillomavirus humain (HPV) et l'hépatite B, une amélioration de la qualité de l'air, des lieux de travail plus sûrs et des environnements plus sains pour l'alimentation et l'activité physique. Une action coordonnée des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'énergie, des transports et du travail peut épargner à des millions de familles le malheur d'un diagnostic de cancer. **Agir sur les facteurs de risque évitables permet de faire baisser non seulement l'incidence des cancers**, mais aussi les dépenses de santé à long terme et améliore la santé et le bien-être de la population.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ LA RÉGION EUROPÉENNE DE L'OMS DEVRAIT RESTER, D'ICI 2030, LA RÉGION DU MONDE LA PLUS FORTEMENT TOUCHÉE PAR LE TABAGISME.

L'OMS/Europe a publié dix nouveaux mémos qui montrent que la Région européenne devrait d'ici 2030 rester celle où la prévalence du tabagisme est la plus élevée, avec **des tendances particulièrement préoccupantes chez les femmes et les jeunes**. L'ampleur du problème est saisissante. Au niveau mondial, **plus de 40% des femmes adultes fument**, dont 62 millions de femmes qui vivent dans la Région européenne. Dans la Région européenne, **environ 4 millions d'adolescents âgés de 13 à 15 ans consomment des produits du tabac**. Les filles de la Région, âgées de 13 à 15 ans, présentent désormais la plus forte prévalence de tabagisme observée au niveau mondial. Mais **la tendance la plus préoccupante concerne les cigarettes électroniques** : les adolescents de la Région ont la plus forte prévalence d'usage de cigarettes électroniques au monde, soit 14,3% chez les 13 à 15 ans, avec des taux presque équivalents chez les garçons et les filles. « *Les adolescentes européennes âgées de 13 à 15 ans présentent désormais les taux d'usage du tabac les plus élevés au monde pour cette tranche d'âge* », Dr Hans Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe. « *Ce n'est pas un hasard, mais le résultat d'une stratégie délibérée de l'industrie visant à cibler les jeunes avec des produits aromatisés et une stratégie sophistiquée de marketing sur les médias sociaux. Des pays comme la Belgique, le Danemark et les Pays-Bas ont prouvé qu'il était possible de résister à cette tendance en réglementant les nouveaux produits, en interdisant les arômes et en limitant la publicité. Tous les pays de la Région devraient faire de même afin de protéger les générations futures* ». « *Le tabagisme est déjà à l'origine chaque année de plus de 1,1 million de décès dus à des maladies non transmissibles dans la Région européenne, et si nous n'accélérons pas nos actions, nous resterons la Région la plus touchée au monde d'ici 2030* », Dr Hans Henri P. Kluge. « *Nous avons la responsabilité de changer de cap maintenant : protéger les jeunes de l'addiction à la nicotine, empêcher l'industrie de s'immiscer dans les politiques de santé et faire respecter les réglementations qui permettront d'éviter des dommages évitables tout au long de la vie* ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE GRÂCE AU VÉLO ET À LA MARCHÉ : UNE APPROCHE GAGNANT-GAGNANT POUR LA SANTÉ.



Abordant le triple défi que constituent la sédentarité, le besoin croissant d'une mobilité saine et durable et la nécessité d'une action intersectorielle en matière de santé mentale, la note « *Promoting mental health through cycling and walking : a win-win approach for health and sustainability* » présente un aperçu des études de synthèse et du corpus croissant de données sur les effets de la mobilité active tout au long de la vie et sur un large éventail de troubles mentaux. La note rassemble également des conseils pratiques fondés sur des données probantes et des exemples de projets visant à promouvoir de nouveaux investissements en faveur de la mobilité active et de la recherche de ses effets sur la santé mentale, afin de contribuer à réduire le lourd fardeau que représentent les maladies mentales et la sédentarité dans la Région européenne de l'OMS. Dans l'ensemble, **les résultats sont encourageants et plaident en faveur d'investissements pour une mobilité active sûre, susceptible d'améliorer la santé mentale et le bien-être des personnes de tous âges, ainsi que la santé physique**.

Pour accéder à la note (en anglais), [cliquez ici](#)

✿ SANTÉ PUBLIQUE FRANCE REDIFFUSE SA CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES CONSOMMATIONS À RISQUE D'ALCOOL ET D'AUTRES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES INTITULÉE « C'EST LA BASE ».

Les consommations de substances psychoactives (SPA) ont diminué ces dernières années mais elles demeurent néanmoins très largement répandues chez les jeunes. Leur expérimentation commence dès l'adolescence : **58,6% des jeunes de 17 ans ont bu de l'alcool au moins une fois au cours du mois précédent, 29,9% ont expérimenté le cannabis**. Par ailleurs, l'usage détourné de protoxyde d'azote connaît une évolution préoccupante parmi les jeunes, expérimenté par près de 12% des 18-24 ans. Les risques à court terme liés aux consommations de SPA sont nombreux et différent selon les usages et produits : coma éthylique, bad trip, troubles neurologiques et respiratoires, troubles d'usage en cas de consommations répétées, accidents de la route, blessures intentionnelles ou non intentionnelles, rapports sexuels non protégés, agressions à caractère sexuel, interactions numériques regrettables, etc. C'est pourquoi Santé publique France rediffuse depuis le 02 février, **la campagne de prévention des consommations à risque d'alcool et d'autres SPA « C'est la base »**. Celle-ci vise à renforcer les comportements protecteurs en contexte festif, en amont et en aval d'éventuelles consommations chez les jeunes de 17 à 25 ans. Elle leur prodigue une série de conseils simples pour limiter leur consommation ainsi que les risques associés, pour eux-mêmes et pour leurs pairs. La campagne, principalement digitale (plateformes de vidéo et audio, réseaux sociaux), sera diffusée jusqu'au 02 avril. Des vidéos produites en partenariat avec Konbini – dont deux nouvelles par rapport aux précédentes éditions –, faisant intervenir des influenceurs populaires auprès des jeunes, seront également diffusées sur les réseaux sociaux.



Vous trouverez [ici](#) les supports digitaux de la campagne. Les deux nouvelles vidéos Konbini seront disponibles à partir du mois de mars. Santé publique France met gracieusement à votre disposition 4 affiches créées dans le cadre de la campagne. Elles vous permettront de relayer la campagne. Vous pouvez les commander en suivant les instructions ci-après : rendez-vous sur <https://moncoupon.santepubliquefrance.fr> ; connectez-vous à votre compte ou créez-en-un ; saisissez le code campagne CESTLABASE2026 ; sélectionnez les documents désirés et validez votre commande. Une seule commande est autorisée. Campagne de commande ouverte jusqu'au 06 avril, dans la limite des stocks disponibles. Un délai de deux semaines est à prévoir pour la livraison de votre commande.

Pour télécharger les affiches, [cliquez ici](#)

✿ TABAGISME EN FRANCE : 68 000 DÉCÈS ÉVITABLES EN 2023, UNE BAISSÉ ENCOURAGEANTE MAIS UN FARDEAU TOUJOURS TROP IMPORTANT.

Santé publique France a publié de nouvelles estimations de la mortalité attribuable au tabagisme en France en 2023. **Le tabac est responsable de 68 000 décès prématurés, soit 11% de la mortalité totale** (16% chez les hommes et 6% chez les femmes). Ces données, issues d'une méthodologie révisée et actualisée, confirment que le tabac demeure la première cause de mortalité évitable dans le pays, malgré une légère diminution par rapport à 2015. Les données montrent que le cancer reste la première cause de mortalité liée au tabac, représentant 55% des décès liés au tabac chez les femmes et 58% chez les hommes. Par ailleurs, **1 décès sur 3 lié à une maladie respiratoire chronique et 1 décès sur 10 lié à une maladie cardiovasculaire ou neurovasculaire sont imputables au tabagisme**.

Alors que 55% des fumeurs quotidiens souhaitent arrêter de fumer, Santé publique France et le ministère en charge de la Santé ont lancé depuis le 16 février, **la campagne « Devenir Ex-fumeur »**. Conçue comme un relai entre l'élan collectif du Mois sans tabac et l'accompagnement personnalisé et gratuit de [Tabac info service](#) tout au long de l'année, elle incite les fumeurs à s'engager dans une tentative d'arrêt. Un des messages importants relayé par cette campagne est que **chaque tentative compte** et qu'il **est possible de devenir ex-fumeur !** Les outils de cette campagne sont à retrouver ici : les [3 vidéos Portrait « Devenir Ex-fumeur »](#) ; les [3 spots Radio Témoignages « Devenir Ex-fumeur »](#) ; les affiches Partenaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✖ LA POSITION SOCIALE : UNE NOTION CLÉ POUR COMPRENDRE ET AGIR SUR LES INÉGALITÉS DE SANTÉ.

Les inégalités sociales de santé sont des différences systématiques de l'état de santé entre les groupes de population qui sont socialement construites et donc considérées comme évitables. Elles ne relèvent pas seulement de la biologie, mais de déterminants sociaux, définis comme les « *circonstances sociales dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie* ». Pour mesurer correctement les inégalités sociales de santé, il est essentiel de **comprendre l'impact de la position sociale** (genre, origine migratoire, éducation, situation professionnelle et ressources financières) **sur l'état de santé des populations** et de **pouvoir l'objectiver de façon systématique dans les études en santé**. En ce sens, la position sociale désigne la place relative qu'une personne occupe dans la hiérarchie sociale, par rapport aux autres membres de sa communauté. Cette position dépend de la conformité de ses identités sociales aux normes et culture d'une société, à un moment donné. La position sociale d'un individu est une notion multifactorielle, qui ne peut se résumer à un seul indicateur et recouvre à minima le sexe/genre, l'origine migratoire, ainsi que l'éducation, la situation professionnelle et les ressources. **La position sociale influence également ses droits, son accès aux ressources** (dont les services de santé) et, plus largement, **ses conditions et son expérience de vie**.

La position sociale n'est pas figée : elle peut évoluer selon le contexte culturel, géographique ou historique, mais aussi tout au long de la vie d'un individu, sous l'effet de changements personnels ou contextuels, notamment socio-économiques. Mesurer la position sociale permet de rendre compte des différentes dimensions des inégalités sociales de santé : celles-ci ne se limitent pas aux inégalités socio-économiques ou territoriales mais concernent aussi les inégalités de genre, d'origine et d'âge. **La position sociale éclaire la façon dont se répartissent, dans la population, les expositions, les comportements et les ressources qui ont un impact sur la santé**. Elle permet de mettre en évidence le gradient social de santé : c'est-à-dire l'amélioration progressive de l'état de santé d'un individu au fur et à mesure que sa position s'élève dans la hiérarchie sociale. L'intégrer dans les travaux de santé publique constitue un levier indispensable pour mieux orienter l'action. C'est dans cette optique que Santé publique France a publié **une synthèse méthodologique**, fruit d'un travail collectif et transdisciplinaire.

Pour consulter la synthèse, [cliquez ici](#)

✖ CHALEUR ET SANTÉ. BILAN DE L'ÉTÉ 2025.

Santé publique France a publié un bulletin de santé publique qui dresse le bilan météorologique et sanitaire national de la période de surveillance estivale 2025 ainsi que le bilan des actions de prévention et de communication mises en place par l'Agence. Par ailleurs, pour chaque région de France hexagonale ayant connu une canicule, un bulletin spécifique est disponible sur le site de SpF. Des éléments de méthode concernant les indicateurs suivis, les modalités de surveillance et les mesures de prévention mises en œuvre par l'Agence, sont présentés dans un document complémentaire. Le bilan souligne, cette année encore, **un impact de l'exposition de la population à la chaleur en termes de morbidité et de mortalité tout au long de l'été**, pour les plus vulnérables mais également l'ensemble de la population. **Plus de 5 700 décès toutes causes sur l'ensemble de l'été sont attribuables à une exposition à la chaleur**, soit 3% de la mortalité observée ; et 85% des recours aux soins d'urgence pour iCanicule enregistrés pendant la période de surveillance ont eu lieu en dehors des périodes de canicule (à noter que l'été 2025 a été, d'après Météo-France, le 3e été le plus chaud depuis le début du 20e siècle). Le bilan souligne **l'importance**, qu'au-delà des messages largement diffusés pour prévenir les risques sanitaires au niveau individuel, **des actions sur les environnements doivent être largement mises en place**. Cela se traduit notamment par la **mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation au changement climatique renforcée, au niveau national et territorial**, destinée à anticiper l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

MUNICIPALES 2026.

- L'outil [SourceCommune.fr](https://sourcecommune.fr), développé dans le cadre des municipales, met à disposition des citoyens les données de santé environnementale de leur commune. Cet outil a été développé par Générations Futures en partenariat avec d'autres associations et contient des informations sur la qualité de l'eau, la part de bio à la cantine, l'usage des pesticides, etc.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- Le Concours « *S'engager pour les Quartiers* » revient pour une nouvelle édition. Depuis 2011, le CSPQ identifie, récompense et accompagne des projets solidaires nés dans les QPV. Depuis sa 10e édition, il récompense les projets également mis en œuvre en zones rurales. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 06 mars.

Pour candidater, [cliquez ici](#)

- Le Collectif « *Pour Une France en Forme* » a lancé un appel à projets afin d'identifier et de sélectionner des projets utilisant l'activité physique et sportive (APS) comme levier préventif et/ou curatif au service de la santé mentale. Tout acteur engagé dans une démarche dans laquelle l'APS contribue à la santé mentale peut y répondre, y compris les villes et les intercommunalités. Les projets retenus pourront bénéficier d'un accompagnement par le Collectif.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Le fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), piloté par l'INJEP, a lancé en partenariat avec la DGOM et la Dgesip, un nouvel appel à projets intitulé « *Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins* ». Cet appel à projets a pour objectif de soutenir et d'expérimenter des dispositifs innovants visant à promouvoir et à renforcer la santé mentale des jeunes. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 12 mars.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- L'Institut national du cancer a publié l'appel à projets « *Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes : concevoir des politiques et agir dès maintenant – Plan Zéro Exposition* ». L'ambition de cet appel à projets est de faire des lieux d'accueil des publics jeunes – en particulier des écoles, collèges, lycées et universités – des lieux qui tendent vers un objectif de réduction, voire de suppression des expositions aux facteurs de risque évitables de cancers. L'appel à projets est ouvert aux collectivités territoriales, aux établissements publics locaux, aux associations et aux acteurs locaux jusqu'au 17 mars.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- L'Ademe a lancé un nouvel appel à projets de recherche sur l'urbanisme durable PACT2e « *Planifier et aménager, face au changement climatique, la transition des territoires* ». Cet appel à projets interroge les leviers de l'urbanisme pour planifier et aménager les territoires et les villes dans un contexte d'urgence climatique. L'appel est structuré autour de deux axes de recherche : planifier des trajectoires territoriales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ; aménager les villes et les villages pour répondre aux enjeux d'atténuation et d'adaptation et maximiser les cobénéfices.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- La SFSE a lancé un appel à communications sur « *les évolutions des approches en santé-environnement : progrès accomplis et ambitions* ». L'appel est ouvert jusqu'au 15 mai et est structuré en 5 axes : promotion de la santé ; prévention et sécurité sanitaire ; gouvernance et prise de décision à différentes échelles ; participation citoyenne au champ santé-environnement ; évolutions générales et globales de la santé-environnement et de ses concepts.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ÉVÉNEMENTS.

- Les Web'Cafés « *Les Dynamiques en Santé* » organisés par le Cnft de 13h15 à 14h, reviennent pour cette nouvelle année : un rendez-vous régulier pour échanger, en direct et à distance – sans inscription. Le 12 mars, Stéphanie Thomas (chargée de mission CLS) et Yohann Martin (chargé de mission Une Seule Santé, direction Santé Publique Ville de Besançon) présenteront le CLS comme outil de Santé dans Toutes les Politiques en présentant le travail fait au niveau des 3 collectivités (Ville, CCAS, Communauté urbaine).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- L'équipe EVALIN propose un webinaire de présentation en visio destiné à aider les professionnels à mettre en œuvre l'évaluation de leurs interventions en nutrition, le 26 mars de 15h à 16h30. En 1h30, les participants découvriront toutes les clés méthodologiques et pratiques nécessaires pour évaluer leurs actions en nutrition : principes de l'évaluation, présentation de l'outil EVALIN, exemples d'utilisation sur le terrain, échanges avec les intervenants. L'inscription est gratuite mais obligatoire, à effectuer par mail auprès de evaluation.medicale@chru-nancy.fr

Pour en savoir plus sur le guide EVALIN, [cliquez ici](#)

- Les inscriptions au congrès de la Fédération Addiction « *(Dé)passer les frontières* » sont ouvertes. Le congrès aura lieu les 04 et 05 juin à Mandelieu-la-Napoule.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Le 20e congrès de la Société Francophone de Tabacologie aura lieu les 24 et 25 septembre au Couvent des Jacobins à Rennes, sur la thématique « *Tabac : Tous embarqués !* ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ACCÈS AUX SOINS.

- Le Premier ministre Sébastien Lecornu a confié à Cyrille Isaac-Sibille une mission gouvernementale relative à la prévention primaire en santé. Cette mission, de six mois, vise à formuler des propositions afin de définir une politique publique en la matière, de structurer un système cohérent et de mieux coordonner les acteurs nationaux et locaux. Dans une démarche de transparence et d'information, un canal d'information public a été mis en place. Ce canal est accessible via la plateforme Telegram : <https://t.me/preventionsanteisaacsibille>

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Dans le cadre de la création du réseau national France santé par le Gouvernement, le directeur de l'ARS La Réunion, le préfet de La Réunion et le président du conseil départemental annoncent la labellisation de 12 maisons France santé sur le territoire réunionnais. Ce dispositif contribue à renforcer l'offre de soins de proximité dans un cadre pluriprofessionnel. À l'horizon 2027, le réseau France santé propose un maillage de lieux de soins labellisés, répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire national et soutenu en partenariat avec l'Assurance Maladie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Face à l'essor rapide des centres de soins non programmés, l'Igas a analysé leur développement, leurs conséquences sur l'organisation des soins de premiers recours et leur articulation avec les services d'urgence. La mission propose plusieurs pistes d'encadrement pour structurer cette offre émergente et préserver la cohérence territoriale du système de santé ; et présente trois scénarii dont un préférentiel : celui d'un encadrement législatif des seuls centres disposant d'un plateau technique et intervenant en complémentarité des services d'urgence selon un maillage territorial prédéfini par les agences régionales de santé.

Pour lire le rapport, [cliquez ici](#)

ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- L'Injep a publié une fiche repère sur « *la pratique sportive en France en 2025 après les Jeux de Paris* ». En 2025, un an après les Jeux olympiques et paralympiques, 61% des personnes âgées de 15 ans ou plus pratiquent une activité sportive régulière, c'est 2 points de plus qu'en 2023, avant les Jeux, et surtout 7 points de plus qu'en 2018. L'écart entre les pratiques féminine et masculine n'est plus que de 1 point en 2025 (contre 6 points en 2018). Les disparités de pratique selon l'âge diminuent aussi depuis 2018, tandis qu'elles restent très marquées selon le milieu social des personnes. Les sports pratiqués et les façons de les pratiquer évoluent au profit des disciplines de la course à pied et de la marche ou bien de la pratique à domicile qui progressent depuis 2018.

Pour consulter la fiche repère, [cliquez ici](#)

- L'accès au Pass Sport pour les 6-13 ans, classe d'âge exclue de ce dispositif d'aide à l'inscription en clubs sportifs sous le gouvernement Bayrou, a été rétabli dans la partie dépenses du projet de loi de finances.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- À l'occasion d'un déplacement à Angers le 30 janvier, Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, ont dévoilé la Stratégie nationale Sport et Handicap 2030. Structurée autour de 5 objectifs prioritaires, la stratégie vise à donner envie de pratiquer, rendre accessibles la pratique sportive, les équipements et les événements, accompagner et former les acteurs, renforcer l'observation du parasport et territorialiser l'action publique. Avec la Stratégie nationale Sport et Handicap 2030, l'objectif est de placer les personnes en situation de handicap au cœur des politiques sportives et de bâtir une société plus inclusive par le sport.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- L'Observatoire national de la politique de la ville a publié l'étude « *Pratiques sportives des habitants et équipements sportifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* ». À travers des données précises, elle dresse le panorama des pratiques sportives des habitants des QPV, identifie leurs spécificités, interroge les motivations ou les freins à la pratique et souligne les lacunes dans l'offre d'équipements. L'objectif est de faciliter l'accès des habitants des QPV à la pratique sportive, vecteur de santé, de bien-être et d'intégration.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

- **Le dernier baromètre du sport-santé de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire fait état d'une belle augmentation de la pratique sportive des Français.** 72% des Français déclarent pratiquer actuellement une activité sportive. Si ce résultat est en augmentation d'un point par rapport au baromètre 2024, il s'inscrit surtout dans une hausse continue de la pratique sportive depuis 2012, année où seuls 54% des Français déclaraient une telle pratique. Autre évolution notable : le temps hebdomadaire moyen consacré à une activité sportive a quasiment doublé en douze ans : 2h12 en 2012 contre 4h12 en 2025. Dans le détail, on note toutefois des disparités dans la pratique selon le sexe – les hommes pratiquent en moyenne plus d'une heure hebdomadaire de plus que les femmes (4h48 contre 3h36) –, selon l'âge – les 16-24 ans (4h54 d'activité hebdomadaire moyenne) et les 60 ans et plus (4h36) pratiquent beaucoup plus que les 25-34 ans (3h36) et les 34-59 ans (3h54).

Pour consulter le Baromètre, [cliquez ici](#)

ADDICTIONS.

- **L'Association Addictions France a publié le manifeste « Réduction des risques et des dommages. Concepts et pratiques » pour : clarifier les concepts et les pratiques de la réduction des risques et des dommages, réaffirmer ses fondements éthiques et scientifiques, protéger un progrès majeur de santé publique des détournements qui pourraient le fragiliser.**

Pour consulter le Manifeste, [cliquez ici](#)

- **À l'occasion de la Saint-Valentin, Tabac info service a lancé une initiative qui s'inscrit dans une approche de prévention fondée sur l'accompagnement et le rôle de l'entourage dans l'arrêt du tabac.** Partant du constat que l'arrêt reste difficile à aborder dans le couple ou avec les proches, Tabac info service propose un support de médiation simple : un mug conçu pour les amoureux, qui donne accès de manière discrète aux ressources d'accompagnement (site, application, 3989), sans injonction ni culpabilisation. Cette prise de parole intervient dans un contexte bien documenté : près de 55% des fumeurs déclarent vouloir arrêter, tandis que le tabagisme passif demeure un enjeu réel pour l'entourage. L'initiative vise précisément à faciliter l'entrée en dialogue, sans pression, en complément des dispositifs existants.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ALIMENTATION.

- **L'ANSES a publié le 12 février les premiers résultats de EAT3, la 3e grande étude de l'alimentation totale, qui révèle que les Français sont exposés à des niveaux « trop élevés » de polluants chimiques à travers leur alimentation.** L'agence relève un « risque sanitaire » pour trois métaux (cadmium, aluminium et mercure) et une « préoccupation sanitaire » – en l'absence de seuil toxicologique de référence – pour le plomb et l'acrylamide, un composé organique qui se forme lors de modes de cuisson dont la température est supérieure à 120°C (friture, rôtissage).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Access To Nutrition initiative (ATNi) a publié le France Retail Assessment 2026 (évaluation des distributeurs alimentaires français), la première évaluation indépendante de la manière dont les principaux supermarchés français influencent l'alimentation à travers leurs produits, leurs prix et leurs promotions.** Ce rapport est le premier à évaluer les distributeurs français spécifiquement sous l'angle de la nutrition. Il se concentre sur E.Leclerc, Carrefour et Intermarché, qui représentent ensemble près de la moitié du marché de la grande distribution alimentaire en France. L'analyse ATNi montre que les supermarchés français ne font pas assez pour rendre les aliments sains faciles d'accès et abordables : les promotions favorisent les produits les moins sains ; la plupart des produits de marque propre se sont avérés de mauvaise qualité nutritionnelle ; les aliments sains coûtent plus cher, etc.

Pour consulter les résultats de l'étude, [cliquez ici](#)

- **Le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire a lancé la campagne de communication « S'engager pour notre alimentation, nos territoires, notre avenir » pour mieux faire connaître le sens de ses missions, de ses valeurs et la diversité de ses métiers au service de la société.**

Pour accéder au kit de communication, [cliquez ici](#)

- **L'Anses a mis au point PrioR, un outil de hiérarchisation des risques liés à l'alimentation, destiné en premier lieu au pouvoir public.** L'outil permet de cibler les dangers sur lesquels agir en priorité pour renforcer la protection des consommateurs. Les données générées dans le cadre de ces travaux pourront également être utilisées par les professionnels de l'agro-alimentaire pour ajuster ou compléter leurs plans de maîtrise sanitaire.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Selon une étude IPSOS réalisée pour le Syndicat national de la restauration collective (SNRC), 91% des Français estiment que les collectivités devraient disposer de moyens supplémentaires.** Premier enseignement : la cantine dépasse le simple cadre du service public périscolaire. 79% des Français la considèrent comme un sujet prioritaire ou important dans la perspective des municipales de mars prochain. La proportion grimpe à 83% chez les parents d'au moins un enfant de moins de 18 ans. L'étude révèle également une perception très positive du rôle joué par la restauration collective. 92% des Français la voient comme « un rempart contre la précarité alimentaire ». Dans un contexte d'inflation alimentaire persistante, la cantine apparaît comme un « filet de sécurité » pour de nombreuses familles. L'éducation au goût et à la diversité alimentaire est également mise en avant : 80% des sondés estiment que la cantine contribue à former les enfants sur ces aspects. 71% considèrent qu'elle permet une alimentation saine et équilibrée, et 83% qu'elle garantit un accès pour tous à une alimentation de qualité. Plus frappant encore : 74% des parents jugent les repas servis en restauration scolaire plus équilibrés que la moyenne de l'alimentation des Français. Et 51% estiment même qu'ils sont plus équilibrés que ceux qu'ils proposent eux-mêmes à leurs enfants. Un indicateur qui conforte la dimension de santé publique attribuée à ce service et qui va dans le sens de la proposition de loi d'expérimentation pour l'instauration d'un enseignement d'éducation à l'alimentation obligatoire à l'école, adoptée lundi 16 février par les députés.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

ART ET CULTURE.

- **Le rapport européen « Culture & Santé », élaboré selon la méthode ouverte de coordination, à laquelle la DGS a participé en 2024 et 2025, a été publié.** La France a été représentée, pendant dix-huit mois, au sein des groupes de travail et dans le cadre de la rédaction de ce rapport par un binôme ministère de la Culture – ministère de la Santé. L'objectif de ce rapport est d'inciter à mettre un peu plus de culture dans les politiques publiques. Il contient de nombreux exemples inspirants.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

- **Selon une enquête OpinionWay pour Sens du service public, la Casden et la Fondation Jean-Jaurès révèlent que les trois quarts des Français se déclarent satisfaits des services publics dans leur commune.** Réalisée du 7 au 12 janvier 2026 auprès de 2 000 personnes représentatives de la population française, cette enquête révèle également des disparités générationnelles : les 25-34 ans sont les plus critiques (63% de satisfaction nationale), tandis que les retraités se montrent plus indulgents.

Pour accéder à l'enquête, [cliquez ici](#)

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES.

- **La Drees a publié son étude annuelle sur les espérances de vie sans incapacité.** Cet indicateur correspond au nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre sans être limitée par un problème de santé dans les activités de la vie quotidienne. En 2024, à 65 ans, les hommes peuvent espérer vivre 10,5 ans sans incapacité et les femmes 11,8 ans. L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a progressé d'un an et 9 mois depuis 2008, pour les femmes comme pour les hommes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ENFANCE, JEUNESSE.

- **À l'occasion des 5 ans du dispositif STOP, la FFCRIAVS présente sa nouvelle campagne de communication.** L'objectif de cette dernière est de faire connaître le dispositif STOP au plus grand nombre : le numéro STOP, le site, l'aide proposée. La nouvelle campagne s'articule autour : d'une part, la diffusion sur les réseaux sociaux des différentes capsules vidéos ; d'autre part, la diffusion des affiches, à destination des personnes concernées mais également de leurs proches.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Selon une étude menée en septembre 2025 par le ministère de l'Éducation nationale, la moitié des élèves de sixième sont incapables de courir plus de 5 minutes.** En plus de l'endurance, les élèves ont aussi été évalués sur des tests de force musculaire et un test de vitesse. Les résultats sont légèrement meilleurs concernant ces deux résultats, mais restent préoccupants. Près de la moitié des élèves sont jugés « en difficulté ». Ces tests d'aptitudes physiques révèlent également des inégalités de genre et sociales. Les filles ont de moins bons résultats que les garçons. L'écart se creuse aussi selon le profil social de l'établissement. Les élèves issus des établissements les moins favorisés comme les collèges REP et REP+ sont 25,3% à avoir « une maîtrise satisfaisante » de la discipline, contre « 43,4% pour ceux issus des établissements les plus favorisés ». Il s'agit de la première évaluation de cette ampleur menée auprès des élèves de sixième. Une première édition a été menée l'an dernier, mais sur un échantillon de 4 100 élèves.

- **La 7e consultation nationale de l'Unicef France arrive bientôt à sa fin.** Pour les villes et les acteurs ayant pris part à cette consultation, il reste quelques jours pour déployer cette consultation auprès des enfants et des jeunes via le questionnaire en ligne disponible en cliquant [ici](#). Les questionnaires papiers sont eux à renvoyer d'ici le 09 mars. Pour rappel, la thématique de cette consultation est « *Cultivons la santé mentale des enfants et des adolescents* ».

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter consultation.nationale@unicef.fr

- **La Fondation pour l'Enfance a publié la 4e édition de son baromètre « Enfance & Numérique », réalisée en partenariat avec l'IFOP.** Cette nouvelle édition propose un regard croisé parents-enfants et fait dialoguer les perceptions et pratiques de chacun pour documenter la place du numérique dans la sphère familiale. Cette étude met en lumière les raisons concrètes qui poussent les familles à recourir aux outils numériques au quotidien : une solution face au manque d'alternatives à la maison ; un moyen de dégager du temps pour les parents ; un usage fréquent dans les lieux publics ; un levier éducatif assumé.
- **L'Institut Terram a publié l'étude « Ce que vivent (vraiment) les femmes rurales ».** Longtemps invisibilisées, les femmes rurales apparaissent aujourd'hui comme un angle mort majeur de l'analyse sociale. Leur situation découle de l'articulation entre les inégalités touchant l'ensemble des femmes et celles propres aux territoires peu denses : éloignement des services, faibles opportunités, mobilité contrainte. Ces difficultés s'accroissent encore pour les femmes issues des milieux populaires, produisant une « double marge » où chaque contrainte pèse plus lourdement qu'en ville. Les représentations culturelles, souvent archaïques, renforcent cette invisibilisation et l'effacement politique des rurales. Si les mécanismes de domination sont similaires à ceux des espaces urbains, leur intensité augmente : manque de modes de garde, emplois discontinus ou à temps partiel, coût des trajets, accès restreint à la formation et à l'emploi qualifié. Cette situation limite leur autonomie financière et accroît leur vulnérabilité patrimoniale en cas de séparation. La ruralité façonne ainsi durablement les trajectoires féminines, d'où la nécessité de politiques ciblées pour favoriser une égalité réelle. L'analyse repose sur un dispositif mixte associant un volet quantitatif (5 052 répondants) et un volet qualitatif (93 entretiens conduits via un protocole conversationnel encadré), réalisés par Opinion Way.

Pour consulter le Baromètre, [cliquez ici](#)

ENVIRONNEMENT.

- **L'environnement est une préoccupation majeure des Français pour les municipales et, si la sécurité est leur priorité numéro un, près de la moitié (45%) l'associent à la sécurité environnementale et sanitaire ; c'est ce que révèle une étude copublée par l'Institut Terram, think tank dédié aux territoires et l'ONG Project Tempo, spécialiste des questions environnementales.** L'enquête, réalisée par Antoine Bristielle, docteur en science politique et directeur France de l'ONG Project Tempo, dresse d'abord le bilan du mandat 2020-2026 et constate que l'action environnementale des municipalités sortantes bénéficie d'un niveau élevé de satisfaction. Plus de sept Français sur dix (71%) se déclarent ainsi satisfaits de l'action de leur maire en matière d'écologie, dont 10% se disent « tout à fait satisfaits » et 61% « plutôt satisfaits ». Mais face à l'ampleur des défis, l'action municipale est jugée insuffisante. À peine un tiers des Français (32%) estime que leur commune est aujourd'hui en avance en matière de protection de l'environnement. Cette proportion tombe à 27% concernant la réduction des pollutions et à 24% pour l'adaptation aux risques climatiques, comme les inondations ou les canicules. Même sur des politiques historiquement investies par les collectivités, la perception d'une commune « en avance » reste minoritaire : 37% pour les transports durables, 41% pour la préservation des espaces naturels.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

INÉGALITÉS.

- **La Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté a publié le livret « Pauvreté en milieu rural : regards croisés et pratiques inspirantes ».** Cet ouvrage s'inscrit dans une démarche collective visant à mieux caractériser les spécificités de la pauvreté en milieu rural et à valoriser les initiatives portées par les acteurs de terrain. Conçu comme un outil opérationnel, ce livret s'adresse aux élus locaux, aux collectivités, aux associations, aux services de l'État et, plus largement, à l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté.

Pour consulter le livret, [cliquez ici](#)

Pour consulter l'étude, [cliquez ici](#)

- **L'obésité touche de manière inégale les milieux sociaux.** Selon l'édition 2024 de l'enquête épidémiologique de la Ligue nationale contre l'obésité, l'obésité est près de deux fois plus répandue au sein des catégories les plus modestes (20,7% des ouvriers et 20,3% des employés) que chez les catégories les plus favorisées (12,6% pour les cadres supérieurs). Depuis le début du siècle, la part de personnes obèses parmi l'ensemble des adultes a presque doublé, passant de 10,1% en 2000 à 17,9% en 2020. Aujourd'hui, près de dix millions d'adultes sont concernés. De nombreux facteurs entrent en ligne de compte en matière d'obésité. Le revenu peut jouer, par exemple pour accéder à certains médicaments coûteux, qui aident à lutter contre le surpoids. Surtout, les pratiques alimentaires, l'attention portée au corps, en particulier à la minceur, diffèrent surtout selon le milieu social. Le fait de pratiquer un sport, de suivre les recommandations officielles en matière d'alimentation, de consulter régulièrement un médecin, etc., sont plus fréquentes chez les catégories aisées et diplômées. Enfin, il ne faut pas oublier que l'obésité a aussi des causes génétiques, qui se combinent avec les facteurs précédents.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

MOBILITÉS.

- **La Fondation pour la Nature et l'Homme a publié un rapport sur la manière de mieux partager la route pour développer le vélo en territoire peu dense.** À partir d'une analyse approfondie, la FNH a quantifié le potentiel et le coût de la transformation des petites routes rurales en itinéraires cyclables sûrs et confortables. L'étude révèle que : 68% de la voirie en France métropolitaine est constituée de voirie secondaire ; seulement 3,5% de cette voirie suffirait à créer un réseau cyclable cohérent, continu et interconnecté ; un coût estimé à 12 à 18 milliards d'euros, soit 3 à 6 fois moins que la création de pistes cyclables classiques.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET PFAS.

- **Fruit d'un an de travail collectif avec des agriculteurs, des élus, des techniciens, le Codev, ainsi que des experts en santé-environnementale et santé publique, la BD « Au cœur du dialogue, parlons phyto ! » offre une découverte accessible et illustrée des enjeux liés aux produits phytosanitaires sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault.** Elle a été conçue comme un outil de dialogue territorial, pédagogique et ludique pour permettre à chacun, dès le plus jeune âge, de mieux comprendre les points de vue de chacun, les contraintes des agriculteurs et les dynamiques locales à l'œuvre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- **Le 19 février, la Cour des comptes européenne a publié un rapport spécial sur l'efficacité du plan européen de lutte contre le cancer.** Le cancer reste l'un des plus grands défis de santé publique en Europe, où il tue chaque année plus d'un million de personnes et en frappe des millions d'autres. Le « *plan européen pour vaincre le cancer* » aide les pays de l'UE à coordonner leurs efforts dans ce domaine. Mais, d'après les auditeurs, l'implication inégale des États membres, les redondances entre initiatives et l'incertitude sur le financement futur pourraient miner l'impact à long terme du plan.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

- **L'Institut national du cancer a dévoilé la seconde feuille de route 2026-2030 de la Stratégie de lutte contre les cancers.** Cette nouvelle feuille de route définit, pour les 5 prochaines années, 5 priorités et 5 publics cibles ; elle a été élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs de la cancérologie, et s'est appuyée sur les enseignements du bilan intermédiaire des actions 2021-2025 et de l'avis évaluatif du Conseil scientifique international de l'Institut national du cancer.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

- **Élaboré par les ministères en charge de l'Agriculture et de la Transition écologique et publié par l'Ademe en avril 2019, mis à jour en 2020 puis en 2025, ce guide a pour objectif de décliner des pratiques agricoles connues comme étant les plus pertinentes pour réduire les émissions d'ammoniac et de particules fines.** Le guide présente sous forme d'un recueil, les principales exigences de bonnes pratiques agricoles, adaptées au contexte français, déclinées en 17 fiches thématiques (alimentation, bâtiment, stockage, pâturage, fertilisation azotée, etc.).

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#)

SANTÉ DES FEMMES.

- **Le replay du webinaire « Femmes et santé : comment sortir des angles morts de la santé publique » organisé par Fabrique Territoires Santé, le 20 janvier dernier est en ligne.** Les échanges ont souligné la nécessité d'une approche plus transversale de la santé des femmes, intégrée à l'ensemble des politiques publiques, et au-delà de la santé sexuelle et reproductive. Les exemples des Villes de Montreuil et de Marseille ont montré l'évolution des collectivités, des CLS passant d'axes spécifiques et isolées « santé des femmes » à une vision plus transversale visant à irriguer tous les axes d'une démarche territoriale de santé. À l'échelle des territoires, la coopération entre collectivités, associations, professionnels de santé et CPTS apparaît comme un levier fort. Toutes et tous ont insisté sur plusieurs points centraux : la reconnaissance de la parole et de l'expertise des femmes comme condition indispensable à des politiques de santé plus égalitaires et sensibles au genre, la mise en place de formations des professionnels de santé concernant les inégalités de genre en santé ainsi que l'intégration des enjeux de genre et de santé dans toutes les politiques publiques (transport, emploi, aménagement, insertion, etc.).

Pour accéder au replay et aux ressources, [cliquez ici](#)

SANTÉ MENTALE.

- **Les Nations Unies ont publié un nouveau rapport sur la santé mentale et le bien-être des jeunes.** Ce dernier examine comment six déterminants sociaux influencent la santé mentale et le bien-être des jeunes : l'éducation, l'emploi, la dynamique familiale, la pauvreté, la technologie et l'environnement. Le rapport souligne comment les inégalités dans ces domaines engendrent des disparités en matière de santé mentale, et note que la stigmatisation, la discrimination et l'inégalité d'accès aux soins aggravent les risques pour les jeunes.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)